

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME REUNION DE 2017

Séance du 5 avril 2017

**CD20170405_21
id. 3180**

L'an deux mille dix-sept le cinq avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. ALBUGUES (pouvoir à Mme JALAISE), Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE
BUDGET PRIMITIF DE 2017**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le projet de Budget Primitif pour 2017 concernant le budget principal, détaillé en annexe.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **360 373 093 €** (hors crédits inscrits pour le refinancement de la dette de 50 M€).

Il ne déroge pas à la stratégie financière fixée pour le mandat et se décline selon les principaux axes suivants :

- une fiscalité stable : aucune augmentation de taux,
- une quasi stabilité des charges courantes (+ 0,03%) grâce aux efforts engagés sur la maîtrise des dépenses directes,
- l'ensemble des charges de fonctionnement contenues à + 1 %, hors dépenses imprévues,
- une épargne de gestion en diminution, à mettre en parallèle avec les baisses de dotation et de compensation versées par l'État,
- un volume d'emprunt stabilisé de 13 M€ permettant le désendettement de la collectivité,
- un volume d'investissement proche de 40 M€ en 2017, hors reports de plus de 30 M€.

A - DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE 16</u>	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	316 900 €
<u>CHAPITRE 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	372 219 €
<u>CHAPITRE 204</u>	<u>Subventions d'équipements versées</u>	19 040 539 €
<u>CHAPITRE 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	2 668 796 €
<u>CHAPITRE 23</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	16 989 286 €
<u>CHAPITRE 27</u>	<u>Autres immobilisations financières</u>	100 000 €
<u>CHAPITRE 45</u>	<u>Opérations pour compte de tiers</u>	500 000 €
<u>CHAPITRE 020</u>	<u>Dépenses imprévues</u>	3 000 000 €
	Sous-total des investissements.....	<u>57 339 080 €</u>
Restes à réaliser chapitre 13	Subventions d'investissement.....	46 843 €
Restes à réaliser chapitre 20	Immobilisations incorporelles.....	448 968 €
Restes à réaliser chapitre 204	Subventions d'équipement versées.....	4 528 733 €

Restes à réaliser chapitre 21	Immobilisations corporelles.....	3 081 704 €
Restes à réaliser chapitre 23	Immobilisations en cours.....	21 683 101 €
Restes à réaliser chapitre 45	Opérations pour compte de tiers.....	492 577 €
	Sous-total des restes à réaliser.....	30 281 926 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT..... 87 621 006 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	27 708 960 €
<u>CHAPITRE 012</u>	<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	63 514 103 €
<u>CHAPITRE 014</u>	<u>Atténuation de charges</u>	1 850 000 €
<u>CHAPITRE 015</u>	<u>R.M.I.</u>	2 454 €
<u>CHAPITRE 016</u>	<u>A.P.A.</u>	29 733 835 €
<u>CHAPITRE 017</u>	<u>R.S.A.</u>	40 699 048 €
<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Charges de gestion courante</u>	96 664 038 €
<u>CHAPITRE 66</u>	<u>Charges financières</u>	7 390 056 €
<u>CHAPITRE 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	1 274 593 €
<u>CHAPITRE 022</u>	<u>Dépenses imprévues</u>	3 915 000 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 272 752 087 €

TOTAL DES DEPENSES..... 360 373 093 €

B - RECETTES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 001	<u>Résultat d'investissement 2016 reporté</u>	940 884,15 €
<u>CHAPITRE 024</u>	<u>Produit des cessions</u>	350 000 €
<u>CHAPITRE 10</u>	<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>	18 639 159,85 €

<u>CHAPITRE 13</u>	<u>Subventions d'investissement</u>	7 311 602 €
<u>CHAPITRE 16</u>	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	13 000 000 €
<u>CHAPITRE 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	12 133 €
<u>CHAPITRE 27</u>	<u>Immobilisations financières</u>	100 000 €
<u>CHAPITRE 45</u>	<u>Opérations pour compte de tiers</u>	0 €
	Sous-total des investissements.....	40 773 779 €
Restes à réaliser chapitre 13	Subventions d'investissement.....	13 639 902 €
Restes à réaliser chapitre 27	Immobilisations financières.....	61 980 €
	Sous-total des restes à réaliser.....	13 701 882 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		54 475 661 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte 002	Résultat de fonctionnement 2016 reporté.....	12 932 200,89 €
<u>CHAPITRE 013</u>	<u>Atténuation de charges</u>	34 500 €
<u>CHAPITRE 016</u>	<u>A.P.A.</u>	11 773 000 €
<u>CHAPITRE 017</u>	<u>R.S.A.</u>	23 934 437 €
<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes</u>	2 270 764 €
<u>CHAPITRE 73</u>	<u>Impôts indirects</u>	73 245 000 €
<u>CHAPITRE 731</u>	<u>Fiscalité directe</u>	109 485 338 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations</u>	57 280 136 €
<u>CHAPITRE 75</u>	<u>Autres produits de gestion courante</u>	13 560 022 €
<u>CHAPITRE 76</u>	<u>Produits financiers</u>	10 €
<u>CHAPITRE 77</u>	<u>Produits exceptionnels</u>	1 382 024,11 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT...		305 897 432 €
TOTAL DES RECETTES.....		360 373 093 €

*
* *

Vu le projet de budget primitif de 2017,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la demande de vote au scrutin public par appel nominal déposée, conformément à l'article 52 du règlement intérieur, par les conseillers départementaux du groupe "Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne",

Monsieur le Président appelle à ses côtés le secrétaire de séance, après avoir rappelé les conditions d'exécution du scrutin fixées par l'article 52 du règlement intérieur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget primitif 2017 du budget principal tel qu'annexé qui s'équilibre en mouvements réels à 360 373 093 € (hors crédits inscrits pour le refinancement de la dette de 50 M€).

P : 20

C : 5

A : 5

Adopté.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC